

Image not found or type unknown



Que dois-je faire pour travailler?

Par **Oscarin017**, le **26/11/2018** à **18:23**

Bonjour,rnrnJe m'appelle Oscar et je suis mexicain. Je viens de me marier avec ma copine française avec laquelle je suis depuis 2 ans et huit mois. On a habité ensemble depuis le tout début de notre relation en France, après elle est venue habiter au Mexique avec moi pendant 7 mois et après elle est rentrée en France. Nous avons décidé que c'était mieux pour nous d'habiter en France donc je suis venu et on s'est marié le 23 novembre 2018. Je suis allé à la préfecture pour demander mon titre de séjour vie privée et familiale mais pour le faire on doit vivre en communauté pour 6 mois en France, mais je voudrais travailler et pour le faire il me faut le titre de séjour. Est-ce qu'il y a une autre manière de le faire sans devoir partir de France ?rnrnP.s. rnJe suis venu avec un visa schengenrnrnMerci de vos réponses